

Intra CL

Public

Tout public

Modalités pratiques

Durée : à déterminer selon les besoins de la CAF // Programmation possible en Chantier Local // Le Coût Pédagogique sera déterminé suivant la convention.

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Formateur expert

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

CONNAISSANCE DES PARTENAIRES

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

CONTENU

LES INTERVENTIONS POSSIBLES :

CARSAT

- Présentation et missions
- Prestations servies :
 - Retraite de base :
 - conditions d'ouverture de droits, âge de départ, différentes
 - validations de trimestres, années retenues (*)
 - liens avec AAH et RSA / subrogations
 - demande de report de pension, multipensionnés
 - Allocation veuvage : Conditions, démarches (*)
 - Pension de réversion : Conditions, démarches (*)
 - ASPA : Conditions (*)
 - Régimes complémentaires
- Questions

CPAM

- Présentation
- Conditions d'affiliation à la protection maladie
 - dont européens, durée d'affiliation, ayants droits
- Prestations servies :
 - durée, révision, suspension, radiation s'il y a lieu
- Indemnités journalières
- Accident du travail
- Maladie Professionnelle
- Affection longue durée
- Invalidité
- Congé de solidarité familiale
- Capital décès

- Pension de veuve(f)
- CMU, CMU-C, AME, conditions durée
- Aides financières individuelles

Conseil Départemental / CDAS

- Présentation des CDAS
- L'organisation dont les espaces sociaux communs
- Orientations politiques des CDAS
- Missions :
 - PMI
 - Missions de protection de l'enfance
 - Protection des majeurs
 - Lutte contre les exclusions
 - Personnes âgées et handicapées

CCAS

- Présentation et missions
 - Organisation des accueils
- Les aides légales dont la domiciliation
- Les différentes aides à la population
 - Conditions, durée
- Liens avec les partenaires

DGFIP

- Présentation
- Définitions des différentes ressources pour la DGFIP (salaires, traitement, pensions, revenus exceptionnels, etc.) figurant dans la déclaration des particuliers
- Echanges dématérialisées DGFIP/CAF (envoi en 2 volets) impacts des échanges sur les dossiers des contribuables
- Temps de questions/réponses (préparées à l'avance)

Conseil Départemental / RSA

- Présentation et missions
- Suivi de dossier, délai de traitement, réception physique de l'allocataire ?
- Droit pour la famille entière, parfois droit pour une personne seule ?
- Dérogations exceptionnelles possibles pour le RSA
- Etudes des demandes de RSA par le droit de séjour ? sur quels critères ?
- Critères pour remises de dettes RSA
- RSA + droits connexes

VALIDATION

Attestation de participation

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
